



Appel à candidatures et profils en vue de l'engagement temporaire au sein de l'équipe pluridisciplinaire du Pôle territorial tel que prévu par l'article 6.2.6-5 du Code de l'enseignement

Coordonnées de l'école siège :

Nom : Ecole Professionnelle Spécialisée « La Sitrée »

Adresse : Rue Pierre Houbotte, 6 5020 Vedrin

1. Appel à candidatures et profil spécifique

Le PO de l'école siège du Pôle territorial « La Sitrée » fait appel à candidatures afin de recruter son équipe pluridisciplinaire en vue de la rentrée scolaire 2025.

Cet appel est ouvert :

- En interne aux membres temporaires et définitifs du personnel de l'école siège du pôle.
- En externe aux membres du personnel temporaires et définitifs d'autres écoles spécialisées, d'écoles ordinaires, de CPMS.
- A tout autre candidat.

Après avis préalable de l'organe local de concertation sociale de l'école siège du Pôle, le PO de l'école siège du Pôle souhaite recruter dans les fonctions/groupement de fonctions suivantes :

- Fonction/Groupement de fonctions :
 - Instituteur primaire
 - Logopède
 - Psychologue
 - Ergothérapeute
 - Assistant social
 - Educateur
 - Professeur de CG niveau DI
 - Professeur de CG niveau DS
 - Professeur de CT niveau DI
 - Professeur de CT niveau DS
 - Professeur de PP niveau DI
 - Professeur de PP niveau DS

- Volume de la charge : de 18/36^e à 36/36^e

Le/la candidat(e) fera preuve des aptitudes et attitudes suivantes :

- ◆ Connaissance de différents troubles ou expériences dans ces domaines (troubles d'apprentissage, sensoriels, moteurs, du comportement,...)
- ◆ Capacité à élaborer des projets d'intervention
 - Capacité à élaborer des outils
 - Capacité à mettre en place des outils
 - Capacité à évaluer la pertinence du projet et des outils
 - Capacité à développer le projet personnel de l'élève
- ◆ Capacités à transmettre des informations sur les troubles d'apprentissage (méthodologie, outils,...)
- ◆ Capacité à utiliser l'outil informatique comme moyen de compensation
- ◆ Capacité de flexibilité et d'adaptation
- ◆ Capacité communicationnelle, d'écoute et d'empathie
- ◆ Capacité à travailler en autonomie et en équipe, dans le respect du cadre du pôle
- ◆ Réflexivité et sens critique concernant ses pratiques professionnelles

Atouts supplémentaires

- ◆ Expérience professionnelle dans la gestion de projets d'intégration
- ◆ Capacité d'organisation et de gestion de réunions
- ◆ Intérêt pour la recherche en pédagogie et/ou sur les troubles d'apprentissage

Atouts pratiques supplémentaires

- ◆ Possession d'un permis de conduire B
- ◆ Possession d'un véhicule personnel

Le PO de l'école siège du Pôle a pris soin, en établissant cet appel, de garantir le caractère cohérent et pluridisciplinaire de la composition du cadre du personnel du Pôle.

2. Profil de fonction générique

Outre le profil spécifique mentionné au point 1 du présent document, le pôle territorial exerce les missions suivantes tel que prévu à l'article 6.2.3-1 du Code de l'enseignement :

- 1° les missions suivantes relatives à l'accompagnement de leurs écoles coopérantes :
- a) informer les équipes éducatives, élèves et parents d'élèves sur les aménagements raisonnables et l'intégration permanente totale ;
 - b) assurer le lien entre les différents partenaires qui jouent un rôle de soutien aux élèves, notamment afin de faciliter l'échange d'expériences ;
 - c) accompagner et soutenir les membres de l'équipe éducative des écoles coopérantes dans l'organisation des aménagements raisonnables, notamment par le conseil ou la mise à disposition d'outils ;

d) accompagner les écoles coopérantes dans l'élaboration de protocoles d'aménagements raisonnables lorsqu'une prise en charge individuelle de l'élève concerné par le pôle territorial s'avère nécessaire.

2° les missions suivantes relatives à l'accompagnement des élèves inscrits dans leurs écoles coopérantes :

- a) accompagner individuellement les élèves présentant des besoins spécifiques dans le cadre de la mise en œuvre des aménagements raisonnables si cela s'avère nécessaire au regard de leurs besoins et de leurs protocoles d'aménagements raisonnables ;
- b) accompagner individuellement les élèves présentant des besoins spécifiques sensori-moteurs nécessitant un suivi important dans le cadre de la mise en œuvre des aménagements raisonnables si cela s'avère nécessaire au regard de l'échelle des besoins visée à l'article 6.2.5-4, alinéa 2 ;
- c) collaborer à l'évaluation des protocoles d'aménagements raisonnables et, le cas échéant, à l'orientation vers l'enseignement spécialisé en cas d'insuffisance des aménagements raisonnables pour assurer un apprentissage adapté aux besoins spécifiques de l'élève ;
- d) accompagner les élèves à besoins spécifiques dans le cadre du dispositif d'intégration permanente totale pour les élèves issus de l'enseignement spécialisé.

3. Formalités

Pour les candidats faisant à ce jour partie de l'équipe pluridisciplinaire du pôle :

→ Envoi du questionnaire de développement disponible dans la Boîte à outils de Teams.

Pour les candidats ne faisant à ce jour pas partie de l'équipe pluridisciplinaire du pôle :

→ Envoi d'un dossier de candidature comprenant un Curriculum Vitae et une lettre de motivation.

Les candidatures motivées doivent être adressées à Sylvie Evrard, coordonnatrice du pôle et envoyées par courriel avec accusé de réception à l'adresse suivante : s.evrard@lasitree.be pour le vendredi **20 juin** au plus tard.

Après analyse des candidatures écrites, les candidats seront contactés et pourront être conviés à un entretien de recrutement à partir du 23 juin 2025.

Tout complément d'information peut être obtenu auprès de la coordonnatrice de l'école siège du Pôle dont voici les coordonnées :

Sylvie Evrard
0476/046 236
s.evrard@lasitree.be

Pour le PO de l'école professionnelle de Vedrin « La Sitrée »

Frédéric Gilon - directeur de l'école siège